

## Tous à vos votes

Les élections des délégués sont organisées par Mme Bessières, conseillère principale d'éducation de l'établissement. Elles se sont déroulées sur une heure, la semaine du 22 au 29 septembre. Deux titulaires et deux suppléants ont été élus pour chaque classe à la majorité absolue.

Après leur élection, les délégués ont participé à une formation. Les délégués de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vont être formés à la découverte du collège et des personnes qui participent à son bon fonctionnement. Les délégués de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont réfléchi à la création d'un projet qui aboutira en fin d'année.

Le délégué a pour rôle de représenter la classe. Il est un médiateur entre les élèves et les adultes. A ce titre, il participe au conseil de



classe et fait part aux élèves du bilan qui a été fait sur chacun d'eux. Il est le référent de la classe et son porte parole.

Nous avons interviewé Louis Duchon, délégué des 5<sup>e</sup>2 : « Je suis prêt à aider mes camarades, et je les représenterai bien devant le conseil et devant les professeurs. Je pense que c'est un droit d'être représenté pour un élève. J'ai été très heureux de savoir que j'allais représenter ma classe. »

Alice T., Laureline, Mathilde

## La naissance du cinéma

Mme Farjounel (professeur d'espagnol) et Mme Moreau (professeur d'anglais), responsables du projet cinémathèque au collège ont organisé le 13 octobre la sortie des élèves de 4<sup>e</sup> à la cinémathèque de Toulouse.

Le projet cinémathèque existe depuis 2009 et permet d'initier les élèves à l'histoire du cinéma et ses origines. Ils ont découvert les premiers films muets, sans couleur, puis avec de la couleur et la naissance des effets spéciaux.

Les 148 élèves ont vu quelques films muets en noir et blanc :

- Voyage dans la lune de Méliès avec les premiers effets spéciaux,
- Des films burlesques dont un de Charley Bowers,
- La Sortie des usines Lumière à Lyon, les frères Lumière.



La cinémathèque de Toulouse a un statut national, elle est la seconde de France après celle de Paris. Son centre de conservation se trouve à Balma. Les élèves ont vu un reportage sur la conservation des films. Ils ont échangé avec le directeur sous forme d'un jeu de question/réponse.

La cinémathèque collecte les vieux films et matériel lié au cinéma. Elle possède un fonds d'importance mondiale sur le septième art.

Les professeurs ont été satisfaits du comportement et de l'attitude des élèves.



Léandre, Romain

**Le chiffre du mois**

# 67

C'est le nombre d'élèves inscrits au collège cette année dont

## 649

demi pensionnaires

## A vos marques : prêts, partez !



Le Cross du collège s'est déroulé cette année le 15 octobre

au bois de Lagarde. L'ensemble des écoles de Balma et des élèves de 6<sup>e</sup> ont participé à la course. Environ 300 élèves ont été réunis autour de cet évènement.

Cette activité se déroule dans le cadre de l'EPS et s'inscrit dans la liaison CM2/6<sup>e</sup>. Le Cross facilite la rentrée des élèves en 6<sup>e</sup>. Les participants établissent des liens grâce au sport.

Les filles ont couru avant les garçons et un goûter a été offert aux participants à la fin de la course.

La meilleure classe a reçu une coupe, le premier participant a été récompensé

par une médaille. Des teeshirts, casquettes et porte-clés ont été offerts aux dix premiers coureurs.

Depuis 7 ans, le Cross du collège rapproche les élèves. On les félicite d'avoir fourni un effort intense dans un état d'esprit plein d'enthousiasme et d'énergie.

Monsieur le Maire de Balma est venu féliciter les élèves pour leur participation à cette activité sportive (cf. photos ci-contre).

Alice A., Anaëlle, Ninon, Orlina



Chef de publication : Mme Yron

Rédactrice en chef : Mme Tavares

Rédacteurs : Alice A., Alice T., Anaëlle, Hugo, Laureline, Léandre, Louis, Mathilde, Mathis, Ninon, Orlina, Pauline, Romain



## Teatre Occitan

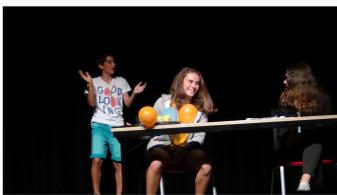


Le spectacle d'occitan du collège Jean Rostand a eu lieu le 18 juin 2015 à l'auditorium de Balma.

Il a permis de faire découvrir aux élèves et

aux parents que la langue occitane peut exprimer des histoires de notre génération. Les élèves ont également pu montrer ce qu'ils avaient appris tout au long de l'année.

Ce spectacle, organisé par Mme Becvort, professeur d'EPS et d'occitan est une manifestation vivante de la langue occitane. Il réunit plusieurs associations partenaires comme « D'Arts et D'Oc ». Les élèves de troisième ont fait du slam avec « Lou Davi », un musicien professionnel de Toulou-



se. La mairie de Balma a prêté la salle pour les répétitions et la représentation du spectacle.

Encadrés de leur professeur, les élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> construisent le spectacle de théâtre en occitan à raison d'une heure par semaine sur toute l'année. Le niveau 6<sup>e</sup> le prépare en juin.

Chacun s'investit pleinement pour vous faire découvrir et partager les richesses de la langue occitane.

Avant le spectacle un stress s'installe : « Que va penser le public ? » et une fois le spectacle terminé, tout le monde est content et prêt à repartir pour une nouvelle aventure l'année d'après.

Mathis, Pauline

## LE SAVIEZ-VOUS ?



## JUNIOR ASSOCIATION

**Vous rêvez de vous investir dans la vie de votre ville ? De fonder un groupe autour de votre passion ? De vous engager pour une bonne cause ?**

Vous avez la possibilité de créer votre « **Junior Association** ».

Celle-ci vous permet, après une procédure d'habilitation, de monter votre propre projet, d'être assuré dans votre action, d'être accompagné par des professionnels, d'ouvrir un compte en banque... Vous êtes alors reconnus et vous pouvez travailler comme une association loi 1901.

Peu à peu après votre habilitation, vous êtes emmenés à rendre votre association de plus en plus démocratique (mise en place de statuts, cahier de comptes...). A vos 18 ans, le dispositif junior association vous accompagne dans la création de votre association « adulte », loi 1901.

Attention, pour mettre tout cela en place, la majorité de vos membres doivent être mineurs mais vous pouvez être épaulés par un adulte accompagnateur (un professeur, un proche...). Avant de commencer, vous êtes obligés de passer par la commission

d'habilitation et de remplir un dossier présentant votre projet.

En créant votre association, vous vous rendez plus actifs dans la vie de votre ville, votre département... Vous apprenez le fonctionnement d'une association et vous engagez en tant que citoyen.

Pour plus de détail, rendez-vous sur le site du réseau national des juniors associations :

<http://www.juniorassociation.org/>

Louis



## A vos agendas !

### Décembre

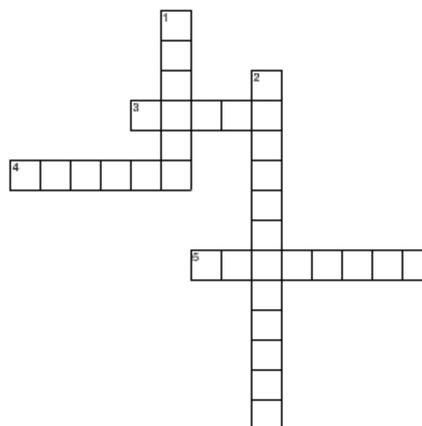
**04/12/15** : M. Reig et les élèves de la 3<sup>e</sup> DP3 à « Infosup » pour découvrir des formations et des écoles.

**10/12/15** : Mme Jordy et les élèves des 3<sup>e</sup> EGPA et ULIS au Parc des Expositions pour la visite d'un salon sur la qualité alimentaire.

**11/12/15** : Mme Becvort et les élèves de l'option occitan vont voir une pièce en occitan à la Maison des Jeunes et de la Culture de Roguet.

**14/12/15** : Mme Jordy et les élèves de 3<sup>e</sup> EGPA et d'ULIS, visite du Marché de Noël, découverte de la vente en stands et des spécialités culinaires.

## MOTS-CROISES



- 1- Évènement sportif pour lequel il faut partir du bon pied
- 2- Elles sont régies par la loi de 1901
- 3- Boîtes dans lesquelles sont stockés les bulletins
- 4- Cylindre dans lequel on enroule une matière souple (film)
- 5- Les comédiens les foulent lors de leurs représentations